

Semaine de la Création printemps 2021 : bienvenue à toutes les envies d'entreprendre

22 mars au 2 avril 2021 – Andernos, Bazas, Bordeaux, Libourne + webinaires

« Osez-vous lancer en 2021 ! », tel est le thème de la Semaine de la Création d'entreprise, organisée du 22 mars au 2 avril par la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers de la Gironde et la Maison de l'Emploi de Bordeaux. L'édition printemps 2021 alternera rendez-vous numériques et physiques dans 4 points en Gironde avec une nouveauté : un concours pour permettre aux 3 meilleurs « créateurs/pitcheurs » de remporter un chèque formation de 1000 euros et un accompagnement individuel pour obtenir leur financement.

La crise sanitaire accélère les mutations ! Cette période inédite est aussi une opportunité pour les créateurs d'entreprise de se réinventer. « Osez-vous lancer en 2021 ! » est ainsi le thème retenu pour cette édition par des organisateurs particulièrement motivés pour inciter et accompagner toutes les envies d'entreprendre. Nouveauté de cette édition, le concours « 10 minutes pour convaincre ». Il s'agit d'aider les porteurs de projet et créateurs d'entreprise de moins d'un an à décrocher des financements. A la clé pour les 3 meilleurs « pitcheurs » : un chèque formation de 1 000 euros utilisable et un accompagnement par le Cabinet ADENIA.

8 webinaires au choix pour mener à bien son projet

Pas moins de 8 webinaires (22, 23, 24, 26, 29, 30 mars et 1^{er} et 2 avril) ponctueront cette Semaine de la Création du printemps 2021. Plusieurs thèmes sont proposés dont certains inédits comme « Entreprendre dans l'économie sociale solidaire » ou « Entreprendre autrement » pour adapter son projet dans le contexte de crise. Le calendrier de ces rendez-vous gratuits, sur inscription obligatoire, est disponible sur semaine-creation.fr

Des rendez-vous experts à Bordeaux

Possibilité également pour les participants de rencontrer directement sur rendez-vous, des experts-Comptables (22, 23, 29 et 30 mars) et des avocats (24, 25, 31 mars et 1^{er} avril) pour des questions juridiques, fiscales et/ou sociales indispensables à la réussite de leur projet de création ou de reprise. Les rendez-vous avec les Experts-Comptables.

3 points conseil dans les territoires

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie, les candidats à la création d'entreprise pourront rencontrer physiquement les Conseillers création de la CCI et de la Chambre de Métiers dans les territoires. Ces « points conseils » seront ouverts sur rendez-vous préalable entre 14h et 17h. Ils se tiendront à Bazas le 29 mars, à Andernos le 30 mars et à Libourne le 1^{er} avril.

Concours « 10 minutes pour convaincre » : jusqu'au 24 mars pour s'inscrire

Le candidat devra présenter son projet de financement de façon claire, concise et percutante. Le jury sera composé de professionnels de la création et de banquiers. A la clé pour les 3 meilleurs « pitcheurs » : un chèque formation d'une valeur de 1000 euros utilisable dans les catalogues Chambre de Métiers ou CCI, et un accompagnement réalisé par le Cabinet ADENIA et offert par la Maison de l'Emploi de Bordeaux.

Programme et inscriptions sur semaine-creation.fr

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

✉ pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

☎ 05 56 79 52 48

